

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Trois mois... Six mois... Un an...

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix...

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERTIONS: Annonces: la ligne... Réclames... Faits divers...

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix...

ROUBAIX, LE 5 DÉCEMBRE 1883

LES MÉSAVENTURES D'UN INSPECTEUR

La Chambre a voté hier un crédit de 6,500 francs pour le traitement de l'inspecteur des bibliothèques scolaires.

M. Desson de Saint-Aignan a réclaré la suppression de ce crédit en alléguant, avec raison, que l'inspecteur nommé par le gouvernement a franchi la frontière depuis longtemps, et qu'il n'a jamais été remplacé.

Ce qui n'a pas empêché les députés de voter un crédit pour un fonctionnaire qui n'existe pas.

Elle est bien instructive cette histoire de l'inspecteur des bibliothèques scolaires.

Le sieur Marius Topin et s'était créé une certaine notoriété dans la petite presse radicale.

Inspecteur infatigable, il parcourait surtout la région du sud-ouest, inspectant tout et tous: les locaux scolaires, les bibliothèques, les instituteurs, les titulaires, les élèves des uns et des autres; surtout les élèves, les inspectant même de si près qu'un beau jour il fut obligé de décamper prestement et de franchir la frontière.

Les journaux de la région du Sud-Ouest ont vainement demandé des nouvelles de M. Marius Topin, à tous les échos pyrénéens: les échos sont restés muets.

Quand à l'Officiel, il n'a pas encore enregistré la démission ou la révocation de ce trop inspectant inspecteur, et la Chambre continue à voter son traitement avec une impassibilité que rien n'émeut.

Le Petit Nord et le Progrès, si friands de scandales scolaires, lorsque par hasard les congréganistes en sont les tristes héros, ont eu le cas de M. Marius Topin.

Quoi qu'il en soit, la situation est assez drôle pour que nous la retenions: On ne veut pas révoquer Marius Topin, parce que le révoquer serait officiellement proclamer son infamie; on ne peut pas le remplacer, parce qu'on ne sait pas en quel pays du monde il cache sa repoussante personne, parce qu'on ne peut pas obtenir sa démission.

C'est que M. Marius Topin a été plus adroit qu'un autre fonctionnaire de la même région, un certain Goussard, juge d'instruction à Bagnères-de-Bigorre.

Celui-là s'est tout bêtement laissé prendre et non moins bêtement conduire en prison. Il est vrai que le gouvernement a accepté sa démission de magistrat et l'a fait reconduire à la frontière espagnole.

Si Marius Topin eût été un instituteur congréganiste, vous auriez vu quel scan-

dale des journaux serviles auraient mené, conduits, excités par le gouvernement lui-même.

Mais Marius Topin est un inspecteur laïque, tout ce qu'il y a de plus laïque, on fait le silence, on inscrit son traitement au budget, et nous ne serions pas surpris qu'on lui en fit servir régulièrement le montant, si sa trop grande modestie ne l'avait conduit dans une trop profonde retraite.

Quand, après le seize-mai, les magistrats indignés répondaient par une démission énergique au changement de politique du maréchal, le cabinet insérait à leur charge dans l'Officiel un décret de révocation.

Aujourd'hui, c'est bien autre chose, si un magistrat opportuniste commet une infamie, on accepte sa démission, on le fait conduire à la frontière et les journaux officiels font le silence autour de son nom.

Cela s'appelle suivant les cas, garantir la neutralité de l'enseignement, ou épurer la magistrature, tenir la balance égale entre les partis, gouverner en libéraux, en hommes justes, indépendants, soucieux de sauvegarder l'égalité des citoyens devant des lois équitables!

Quant à nous, nous avouons humblement que nous ne savons qui se montre le plus impudent, ou du gouvernement qui ne révoque pas Marius Topin, ou des journaux officiels qui ne se font point l'écho des honnêtes gens en réclamant cette révocation, même au risque d'amoinrir le prestige — si tant est qu'il existe — de l'enseignement laïque et de la morale civile, et indépendante — très indépendante, on le voit, quand c'est Marius Topin qui la pratique.

PIERRE SALVAT.

M. Ferry avait bien raison de dire, dans sa circulaire, que l'enseignement de la morale civique serait très difficile.

Voici, en effet, le sujet qui vient d'être donné, à Gap, aux jeunes-instituteurs aspirant au certificat d'aptitude pédagogique:

« Exposer comment vous avez procédé pour donner, conformément aux nouveaux programmes, le premier enseignement de la morale dans les classes du cours élémentaire et du cours moyen. — Donner au moins un exemple. »

Quatre aspirantes se sont présentées à cet examen, toutes les quatre ont été refusées.

LA LOI MUNICIPALE

Le Sénat a nommé mardi, dans ses bureaux, la commission relative à la loi municipale.

Voici les résultats connus: 1^{er} bureau: M. Ribière, favorable aux principales dispositions de la loi, sat élu par 18 voix contre 4 à M. Luro.

2^e bureau: M. Lenoël, élu par 14 voix contre 7 à M. Mathé et 3 à M. Naquet.

M. Lenoël, favorable à la codification de la loi, est opposé à la publication des séances et au caractère facultatif des dépenses pour les écoles. Il est partisan de l'ajournement des élections, sous condition que la loi soit votée la plus vite possible.

3^e bureau: M. Magnin, favorable à la loi avec quelques réserves sur certains articles, élu par 11 voix contre 9 à M. le général Robert.

4^e bureau: M. Barne, élu par 16 voix contre 7 à M. Niard.

M. Barne, favorable à la loi et admet la suppression des commissions municipales.

5^e bureau: M. Barbey, favorable au principe, élu à l'unanimité, la droite s'étant abstenue.

M. Barbey demande l'ajournement des élections municipales et est opposé à la publicité des séances.

6^e bureau: M. Campanan, par 11 voix contre 5 à M. de la Sclottière. M. Campanan n'est pas favorable au principe de la loi. Il demande l'ajournement des élections municipales, mais aussi que la loi soit votée le plus tôt possible.

Il est contraire à l'augmentation du nombre des conseillers municipaux et à la publicité des séances.

7^e bureau: M. Garrisson, favorable; demande l'ajournement des élections municipales.

8^e bureau: M. Demôle, favorable à la loi.

Profitant de la présence du ministre de l'intérieur, la commission municipale après avoir traité la question de la préfecture de police, a demandé à M. Waldeck-Rousseau si le gouvernement avait pris une résolution définitive au sujet des élections municipales prochaines.

Le ministre a répondu que le gouvernement, avant d'arrêter ses décisions, voulait savoir si la commission de Sénat poursuivrait ses travaux régulièrement s'il y a possibilité d'obtenir la discussion de la loi municipale au Sénat en janvier prochain, le gouvernement n'hésiterait pas à demander, par un projet de loi spécial, l'ajournement de la loi à deux mois.

Mais il ne pourra être fixé que dans quelques jours, lorsqu'il aura conféré avec la commission sénatoriale nommée mardi.

Le Sénat ne pourra certainement pas voter avant le mois de janvier la loi municipale que la Chambre a bécotée avant tant de préoccupation dans les premiers jours de novembre. Cette œuvre législative mal venue, incohérente et incomplète, devra probablement subir de profondes modifications. Aussi, dès aujourd'hui, les groupes parlementaires du Sénat comme les journaux ministériels se préoccupent-ils de la conduite à tenir en prévision de la prochaine échéance du mandat des conseils municipaux actuels. Le XIX^e Siècle, d'accord avec l'Union républicaine du Sénat, demande que les pouvoirs de ces conseils soient prorogés jusqu'au vote définitif de la loi. Le Rappel se montre au contraire résolument opposé à cette mesure, qui constituerait à ses yeux un fâcheux précédent.

Si la Chambre, dit-il, s'arroge le droit de proroger les pouvoirs des conseils municipaux, rien ne nous garantit que l'idée ne lui viendra pas dans deux ans de proroger les siens propres. Le même journal a d'ailleurs le courage de confesser l'impuissance qu'on est, sur ce point comme sur tout d'autres, d'aboutir à une solution. En résumé, ajoute-t-il en terminant, voici la situation: l'impossibilité pour le Sénat de voter ce temps voulu la loi votée par la Chambre. Impossibilité de procéder à des élections nouvelles. Impossibilité de se rassembler à de nouvelles élections. C'est ce qui s'appelle, en bon ou mauvais français, du gâchis.

L'Union Républicaine s'est réunie pour discuter la loi municipale. Par 15 voix contre 1, le groupe a exprimé le vœu que les élections municipales aient lieu le dimanche de mai.

PHILANTHROPIE & LIBRE-PENSÉE

On lit dans le Journal d'Indre et-Loire:

« Ces jours derniers, une pauvre femme vint trouver M. le Maire de Tours, sollicitant quelques secours du Bureau de bienfaisance. La laconique réponse du premier magistrat républicain de notre ville mérite d'être citée: — Allez quêter chez votre curé, dit-il. — Les curés ne peuvent plus rien nous donner, puisque vous leur ôtez tout! — Ils ont encore de trop!

— Enfin, monsieur le maire, j'ai fait! Que feriez-vous si, comme moi, vous n'aviez rien à manger? — Je ferais comme vous, je m'en passe rais!

On n'est pas plus talon-rouge. Sans doute, M. Charpentier digérait un copieux déjeuner. Comment imaginer, quand on est si bien nourri, que les autres puissent avoir faim?

LES COMPTES DE L'ANNÉE TERRIBLE

Le rapport de M. de la Porte sur le règlement définitif du budget de 1871 contient sur l'année terrible des chiffres qui n'est toujours bon de rappeler.

Les troupes stationnées à Paris le 1^{er} janvier 1871 formaient un total de 235,547 hommes, savoir:

Troupes de ligne, 131,760; garde mobile, 117,934; auxiliaires, 21,321; services administratifs, gendarmerie, états-majors, 45,533.

Dans ce total ne sont pas compris les bataillons de marche de la garde nationale, dont l'effectif est évalué par le ministre de la guerre à environ 98,000 combattants.

Le 5 février 1871, il restait encore en dehors de Paris 556,630 hommes formés en proportions diverses: 1^{er} de troupes de l'armée active; 2^e de gardes mobiles; 3^e de gardes nationales mobilisées; 4^e de corps francs.

Du 1^{er} août 1870 au 1^{er} avril 1871, les pertes subies ont été: 3,884 déserteurs, 310,559 prisonniers, 4,756 réformés, 21,430 hommes tués à l'ennemi, 14,398 morts de suites de blessures, 233,410 causes diverses.

Un chiffre consolant: en présence du danger de la patrie, 143,913 Français se sont engagés volontairement pour la durée de la guerre.

La France a payé à l'Allemagne pour l'indemnité de guerre, l'entretien de ses troupes, frais d'escorte, etc., 5,627,963,833 fr.

En outre, elle a exigé de Paris et d'autres villes françaises 231 millions de contributions de guerre; enfin, autant qu'on peut évaluer par cette matière, la lutte contre l'Allemagne et la paix désastreuse qui l'a suivie ont coûté à la France 12,067,000,000 de dépenses et dommages directs.

UN MANUEL DU DÉMAGOGUE

Un écrivain de talent, M. R. Frary, vient de publier un Manuel du Démagogue d'autant plus curieux et instructif, que l'auteur est un journaliste républicain militant. Il finit qu'un père de famille l'a prié de donner à son fils quelques conseils pour le diriger dans la vie politique. Il accepte cette tâche et dresse la carte du pays que doit parcourir l'apprenti démagogue. Un pareil cadre permet à l'ironie de se donner libre carrière.

Le démagogue dont M. Frary définit les devoirs n'est point le tribun vulgaire dont la profession est d'invoquer contre le capital et les bourgeois, d'annoncer l'avènement prochain de la révolution sociale et de rassurer de tous ses poumons quelques fortunes sordides. Ce pauvre héros, qui va prêchant et hurlant par les réunions publiques, n'a point un sort enviable. Il n'est que le bateleur de la démocratie. L'art qu'enseigne le Manuel est « quelque chose de plus délicat et aussi plus utile. » Les gens auxquels il s'adresse sont non pas des comparses, mais bien des premiers sujets, ceux qui se destinent à jouer les grands rôles. Il ne faut pas non plus chercher

dans ce livre des allusions malignes à quelque homme politique ni même à quel que secte radicale. Il a une portée plus haute. On trouve partout des démagogues, même parmi ceux qui se défendent bien fort d'être des révolutionnaires. Il y a des démagogues opportunistes, comme il y a des démagogues radicaux. Les premiers:

« Se flattent, dit M. Raoul Frary, d'être plus pratiques que les seconds, parce qu'ils sont écartés de la lutte pour remporter plus de succès. Ils ont différé de la en blâmer: il est injuste de les mettre au rang des hérétiques, parce qu'ils ne prétendent pas imposer tous leurs dogmes à son seul coup. Le nom même qu'ils reçoivent leur laisse toute la liberté de leurs arrière-pensées et leurs arrière-pensées ne sont guère cachées.

A quiconque veut conquérir la faveur populaire, M. Frary révèle les secrets de la démagogie. Tout d'abord il trace les principaux traits du caractère national. Le démagogue devra donc avant tout se bien persuader que les Français sont épris de l'unité intolérante, amoureux de tout changement dédaigneux des faits, de l'expérience et de la science politique. Muni de ces premiers enseignements, il peut se mettre à l'œuvre. Par tous les moyens, il cherchera à plaire: il excitera l'admiration par son dévouement et son zèle, attirera d'ailleurs à sa suite l'un et l'autre en bonne lumière; il sera plein de déférences pour ses auditeurs et ne négligera jamais de leur parler science et progrès; il promettra du bonheur à tout le monde, sans dédaigner les apparences de la morale; il saura à propos réveiller la haine, par un emploi judicieux de l'histoire accommodée aux nécessités des politiques quotidiennes; il exploitera fort utilement les vexations de la finance et les crimes du capital.

Lorsqu'il aura ainsi déchaîné tous les mauvais instincts de la foule, il pourra formuler sa doctrine; elle doit être claire et simple; Le vrai démocrate a son étoile; il poindra immobile dans un ciel sans nuage: « la Justice. » Puis une fois ce principe posé, le démagogue n'aura plus qu'à s'abandonner à la logique comme une barque au fil de l'eau. C'est cette logique implacable qui l'amènera à faire de l'égalité à la base de tout son système politique et social.

Mais ce ne sont là que des préceptes généraux; le Manuel laisserait l'éleveur fort embarrassé, s'il ne lui donnait quelques conseils plus pratiques. Le premier de tous est d'écrire dans un journal. Que le démagogue cite à tout propos l'histoire de la révolution, qu'il semble connaître l'économie politique, qu'il se défie de tout credo comme d'une prison, qu'il ne dise point: « c'est absurde! » ni « jamais! » qu'il se contente de dire: « c'est impossible! » ou « ça encore; » qu'il soit le premier à dénoncer les suspects de demain, et grâce à ces procédés divers il tirera du journalisme le profit qu'en peut tirer un homme d'Etat. Car il est bien entendu que la presse ne doit pas être pour lui une profession; elle doit le faire connaître, mais non le faire vivre. Il ne faut point non plus qu'il dédaigne les réunions publiques et les conférences; car on y peut recueillir quelque popularité. Ainsi, le jour où surviendra la lutte électorale, notre homme sera prêt à entrer en campagne et avec l'aide d'un de ces comités, « qui joue dans les élections la même rôle que les confréries dans les sectes religieuses, » il sera assuré de vaincre.

Au lendemain de l'élection, quelle sera la conduite du nouveau député? Ici commence l'incertain; on ne peut rien régler d'avance: des sentiments de l'assemblée dépendra l'attitude du législateur. Mais, en

prenant congé de son élève, M. Frary croit devoir lui laisser ce dernier avis:

« Le démagogue prît-il devine le sentiment populaire et prévoit les vicissitudes du courant. C'est par là qu'il se distingue du sectaire. Pendant un jour travaillerez-vous à reconstruire ce que vous auriez été à démolir. Il est un art de ménager les transitions, de changer de système sans changer d'attitude, et de conserver la faveur du peuple à l'heure où le peuple est las de ses favoris et de leurs doctrines. »

Ainsi, de la première à la dernière page de ce livre, règne le même ton d'ironie froide et tranquille, qui semble empruntée plutôt à certains écrivains d'outre-Manche qu'à des modèles français. Cette manière convient bien à qui veut peindre la dépravation de nos mœurs politiques. L'auteur peut ainsi échapper à la violence grossière des polémiques quotidiennes; il peut sans donner dans l'indignation banale, passer en revue les mensonges odieux ou ridicules auxquels doit se résoudre le courtisan, du peuple.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Dépêches de nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL.

LES ÉVÈNEMENTS DU TONKIN

Un de nos correspondants parisiens nous télégraphie: Paris, 4 décembre.

« Un bruit très grave et puisé, dit-on, à une source autorisée, a couru dans la soirée à Paris. D'après cette rumeur, le gouvernement aurait télégraphié depuis quelques jours déjà à l'amiral Courbet pour lui ordonner de suspendre toutes les opérations militaires dans le Delta du fleuve Rouge et de se borner à défendre les points récemment occupés. »

« On ajoute que les pourparlers diplomatiques qui ont eu lieu entre l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie et la France, seraient la conséquence d'une communication comminatoire adressée à M. Jules Ferry par les trois puissances. »

« C'est cette communication qui aurait en pour effet l'ordre de suspendre les hostilités envoyé à l'amiral Courbet. »

L'officielle Agence Havas télégraphie de son côté que la médiation de l'Allemagne n'a pas été demandée. Voici son télégramme: Paris, 4 décembre.

« La nouvelle relative à la médiation de l'Allemagne est sans fondement. Le gouvernement allemand n'a absolument rien à faire dans cette question. Ni la France, ni la Chine, ni aucune autre puissance n'a demandé la médiation de l'Allemagne. »

On lit dans Paris: Dans les derniers renseignements reçus du Tonkin, deux faits sont à remarquer: 1^{er} La déclaration de l'état de siège. Elle est le résultat de la concentration de tous les pouvoirs entre les mains de l'amiral Courbet. Mais il est à observer que précédemment le général Bouët avait tenté de le proclamer. Il avait dû s'arrêter, car c'était en même temps déclarer l'insuffisance du commissaire civil, ce que le gouvernement ne pouvait évidemment admettre.

Cette tentative fut, d'ailleurs, ce qui contribua le plus à amener le comte Benoit-Léonard.

2^e Il est parfaitement établi que les mandarins siamois, remis de la leçon qu'ils ont reçue à Hoi, conspirent au Tonkin. L'arrestation de mandarins de Hai Phong et de Quang-Yen le démontrent.

Le gouvernement, pour châtier la mauvaise foi de l'Annam, a deux moyens: lui faire payer les frais de la guerre et occuper fortement la capitale, en vivant sur le pays.

Il ne faut donc pas songer, même au prix de la cession de la pauvre province de Binh-Thuan, à décharger Hui d'une contribution pécuniaire, seule capable de réduire le conseil des mandarins à sa juste valeur.

La pacification du Delta sera plus difficile que la guerre. C'est pour cela qu'il ne faut pas hésiter à faire partir les renforts le plus tôt possible.

On prépare en ce moment une promotion très importante dans le corps de l'infanterie de marine.

de vous donner un conseil, ce serait de ne jamais s'engager de spéculation. M. Frary croit devoir lui laisser ce dernier avis:

« Le démagogue prît-il devine le sentiment populaire et prévoit les vicissitudes du courant. C'est par là qu'il se distingue du sectaire. Pendant un jour travaillerez-vous à reconstruire ce que vous auriez été à démolir. Il est un art de ménager les transitions, de changer de système sans changer d'attitude, et de conserver la faveur du peuple à l'heure où le peuple est las de ses favoris et de leurs doctrines. »

Ainsi, de la première à la dernière page de ce livre, règne le même ton d'ironie froide et tranquille, qui semble empruntée plutôt à certains écrivains d'outre-Manche qu'à des modèles français. Cette manière convient bien à qui veut peindre la dépravation de nos mœurs politiques. L'auteur peut ainsi échapper à la violence grossière des polémiques quotidiennes; il peut sans donner dans l'indignation banale, passer en revue les mensonges odieux ou ridicules auxquels doit se résoudre le courtisan, du peuple.

Mais ce ne sont là que des préceptes généraux; le Manuel laisserait l'éleveur fort embarrassé, s'il ne lui donnait quelques conseils plus pratiques. Le premier de tous est d'écrire dans un journal. Que le démagogue cite à tout propos l'histoire de la révolution, qu'il semble connaître l'économie politique, qu'il se défie de tout credo comme d'une prison, qu'il ne dise point: « c'est absurde! » ni « jamais! » qu'il se contente de dire: « c'est impossible! » ou « ça encore; » qu'il soit le premier à dénoncer les suspects de demain, et grâce à ces procédés divers il tirera du journalisme le profit qu'en peut tirer un homme d'Etat. Car il est bien entendu que la presse ne doit pas être pour lui une profession; elle doit le faire connaître, mais non le faire vivre. Il ne faut point non plus qu'il dédaigne les réunions publiques et les conférences; car on y peut recueillir quelque popularité. Ainsi, le jour où surviendra la lutte électorale, notre homme sera prêt à entrer en campagne et avec l'aide d'un de ces comités, « qui joue dans les élections la même rôle que les confréries dans les sectes religieuses, » il sera assuré de vaincre.

Au lendemain de l'élection, quelle sera la conduite du nouveau député? Ici commence l'incertain; on ne peut rien régler d'avance: des sentiments de l'assemblée dépendra l'attitude du législateur. Mais, en

de vous donner un conseil, ce serait de ne jamais s'engager de spéculation. M. Frary croit devoir lui laisser ce dernier avis:

« Le démagogue prît-il devine le sentiment populaire et prévoit les vicissitudes du courant. C'est par là qu'il se distingue du sectaire. Pendant un jour travaillerez-vous à reconstruire ce que vous auriez été à démolir. Il est un art de ménager les transitions, de changer de système sans changer d'attitude, et de conserver la faveur du peuple à l'heure où le peuple est las de ses favoris et de leurs doctrines. »

Ainsi, de la première à la dernière page de ce livre, règne le même ton d'ironie froide et tranquille, qui semble empruntée plutôt à certains écrivains d'outre-Manche qu'à des modèles français. Cette manière convient bien à qui veut peindre la dépravation de nos mœurs politiques. L'auteur peut ainsi échapper à la violence grossière des polémiques quotidiennes; il peut sans donner dans l'indignation banale, passer en revue les mensonges odieux ou ridicules auxquels doit se résoudre le courtisan, du peuple.

Mais ce ne sont là que des préceptes généraux; le Manuel laisserait l'éleveur fort embarrassé, s'il ne lui donnait quelques conseils plus pratiques. Le premier de tous est d'écrire dans un journal. Que le démagogue cite à tout propos l'histoire de la révolution, qu'il semble connaître l'économie politique, qu'il se défie de tout credo comme d'une prison, qu'il ne dise point: « c'est absurde! » ni « jamais! » qu'il se contente de dire: « c'est impossible! » ou « ça encore; » qu'il soit le premier à dénoncer les suspects de demain, et grâce à ces procédés divers il tirera du journalisme le profit qu'en peut tirer un homme d'Etat. Car il est bien entendu que la presse ne doit pas être pour lui une profession; elle doit le faire connaître, mais non le faire vivre. Il ne faut point non plus qu'il dédaigne les réunions publiques et les conférences; car on y peut recueillir quelque popularité. Ainsi, le jour où surviendra la lutte électorale, notre homme sera prêt à entrer en campagne et avec l'aide d'un de ces comités, « qui joue dans les élections la même rôle que les confréries dans les sectes religieuses, » il sera assuré de vaincre.

Au lendemain de l'élection, quelle sera la conduite du nouveau député? Ici commence l'incertain; on ne peut rien régler d'avance: des sentiments de l'assemblée dépendra l'attitude du législateur. Mais, en

de vous donner un conseil, ce serait de ne jamais s'engager de spéculation. M. Frary croit devoir lui laisser ce dernier avis:

« Le démagogue prît-il devine le sentiment populaire et prévoit les vicissitudes du courant. C'est par là qu'il se distingue du sectaire. Pendant un jour travaillerez-vous à reconstruire ce que vous auriez été à démolir. Il est un art de ménager les transitions, de changer de système sans changer d'attitude, et de conserver la faveur du peuple à l'heure où le peuple est las de ses favoris et de leurs doctrines. »

Ainsi, de la première à la dernière page de ce livre, règne le même ton d'ironie froide et tranquille, qui semble empruntée plutôt à certains écrivains d'outre-Manche qu'à des modèles français. Cette manière convient bien à qui veut peindre la dépravation de nos mœurs politiques. L'auteur peut ainsi échapper à la violence grossière des polémiques quotidiennes; il peut sans donner dans l'indignation banale, passer en revue les mensonges odieux ou ridicules auxquels doit se résoudre le courtisan, du peuple.

Mais ce ne sont là que des préceptes généraux; le Manuel laisserait l'éleveur fort embarrassé, s'il ne lui donnait quelques conseils plus pratiques. Le premier de tous est d'écrire dans un journal. Que le démagogue cite à tout propos l'histoire de la révolution, qu'il semble connaître l'économie politique, qu'il se défie de tout credo comme d'une prison, qu'il ne dise point: « c'est absurde! » ni « jamais! » qu'il se contente de dire: « c'est impossible! » ou « ça encore; » qu'il soit le premier à dénoncer les suspects de demain, et grâce à ces procédés divers il tirera du journalisme le profit qu'en peut tirer un homme d'Etat. Car il est bien entendu que la presse ne doit pas être pour lui une profession; elle doit le faire connaître, mais non le faire vivre. Il ne faut point non plus qu'il dédaigne les réunions publiques et les conférences; car on y peut recueillir quelque popularité. Ainsi, le jour où surviendra la lutte électorale, notre homme sera prêt à entrer en campagne et avec l'aide d'un de ces comités, « qui joue dans les élections la même rôle que les confréries dans les sectes religieuses, » il sera assuré de vaincre.

Au lendemain de l'élection, quelle sera la conduite du nouveau député? Ici commence l'incertain; on ne peut rien régler d'avance: des sentiments de l'assemblée dépendra l'attitude du législateur. Mais, en

de vous donner un conseil, ce serait de ne jamais s'engager de spéculation. M. Frary croit devoir lui laisser ce dernier avis:

« Le démagogue prît-il devine le sentiment populaire et prévoit les vicissitudes du courant. C'est par là qu'il se distingue du sectaire. Pendant un jour travaillerez-vous à reconstruire ce que vous auriez été à démolir. Il est un art de ménager les transitions, de changer de système sans changer d'attitude, et de conserver la faveur du peuple à l'heure où le peuple est las de ses favoris et de leurs doctrines. »

Ainsi, de la première à la dernière page de ce livre, règne le même ton d'ironie froide et tranquille, qui semble empruntée plutôt à certains écrivains d'outre-Manche qu'à des modèles français. Cette manière convient bien à qui veut peindre la dépravation de nos mœurs politiques. L'auteur peut ainsi échapper à la violence grossière des polémiques quotidiennes; il peut sans donner dans l'indignation banale, passer en revue les mensonges odieux ou ridicules auxquels doit se résoudre le courtisan, du peuple.

Mais ce ne sont là que des préceptes généraux; le Manuel laisserait l'éleveur fort embarrassé, s'il ne lui donnait quelques conseils plus pratiques. Le premier de tous est d'écrire dans un journal. Que le démagogue cite à tout propos l'histoire de la révolution, qu'il semble connaître l'économie politique, qu'il se défie de tout credo comme d'une prison, qu'il ne dise point: « c'est absurde! » ni « jamais! » qu'il se contente de dire: « c'est impossible! » ou « ça encore; » qu'il soit le premier à dénoncer les suspects de demain, et grâce à ces procédés divers il tirera du journalisme le profit qu'en peut tirer un homme d'Etat. Car il est bien entendu que la presse ne doit pas être pour lui une profession; elle doit le faire connaître, mais non le faire vivre. Il ne faut point non plus qu'il dédaigne les réunions publiques et les conférences; car on y peut recueillir quelque popularité. Ainsi, le jour où surviendra la lutte électorale, notre homme sera prêt à entrer en campagne et avec l'aide d'un de ces comités, « qui joue dans les élections la même rôle que les confréries dans les sectes religieuses, » il sera assuré de vaincre.

Au lendemain de l'élection, quelle sera la conduite du nouveau député? Ici commence l'incertain; on ne peut rien régler d'avance: des sentiments de l'assemblée dépendra l'attitude du législateur. Mais, en

de vous donner un conseil, ce serait de ne jamais s'engager de spéculation. M. Frary croit devoir lui laisser ce dernier avis:

« Le démagogue prît-il devine le sentiment populaire et prévoit les vicissitudes du courant. C'est par là qu'il se distingue du sectaire. Pendant un jour travaillerez-vous à reconstruire ce que vous auriez été à démolir. Il est un art de ménager les transitions, de changer de système sans changer d'attitude, et de conserver la faveur du peuple à l'heure où le peuple est las de ses favoris et de leurs doctrines. »

Ainsi, de la première à la dernière page de ce livre, règne le même ton d'ironie froide et tranquille, qui semble empruntée plutôt à certains écrivains d'outre-Manche qu'à des modèles français. Cette manière convient bien à qui veut peindre la dépravation de nos mœurs politiques. L'auteur peut ainsi échapper à la violence grossière des polémiques quotidiennes; il peut sans donner dans l'indignation banale, passer en revue les mensonges odieux ou ridicules auxquels doit se résoudre le courtisan, du peuple.

Mais ce ne sont là que des préceptes généraux; le Manuel laisserait l'éleveur fort embarrassé, s'il ne lui donnait quelques conseils plus pratiques. Le premier de tous est d'écrire dans un journal. Que le démagogue cite à tout propos l'histoire de la révolution, qu'il semble connaître l'économie politique, qu'il se défie de tout credo comme d'une prison, qu'il ne dise point: « c'est absurde! » ni « jamais! » qu'il se contente de dire: « c'est impossible! » ou « ça encore; » qu'il soit le premier à dénoncer les suspects de demain, et grâce à ces procédés divers il tirera du journalisme le profit qu'en peut tirer un homme d'Etat. Car il est bien entendu que la presse ne doit pas être pour lui une profession; elle doit le faire connaître, mais non le faire vivre. Il ne faut point non plus qu'il dédaigne les réunions publiques et les conférences; car on y peut recueillir quelque popularité. Ainsi, le jour où surviendra la lutte électorale, notre homme sera prêt à entrer en campagne et avec l'aide d'un de ces comités, « qui joue dans les élections la même rôle que les confréries dans les sectes religieuses, » il sera assuré de vaincre.

Au lendemain de l'élection, quelle sera la conduite du nouveau député? Ici commence l'incertain; on ne peut rien régler d'avance: des sentiments de l'assemblée dépendra l'attitude du législateur. Mais, en

de vous donner un conseil, ce serait de ne